

**MILIEUX
AQUATIQUES**

LA HAIE AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

Quels bénéfices pour la qualité des rivières ?



POURQUOI PRÉSERVER ET RESTAURER LES HAIES DE VOTRE TERRITOIRE ?

Le bocage, une multitude de services

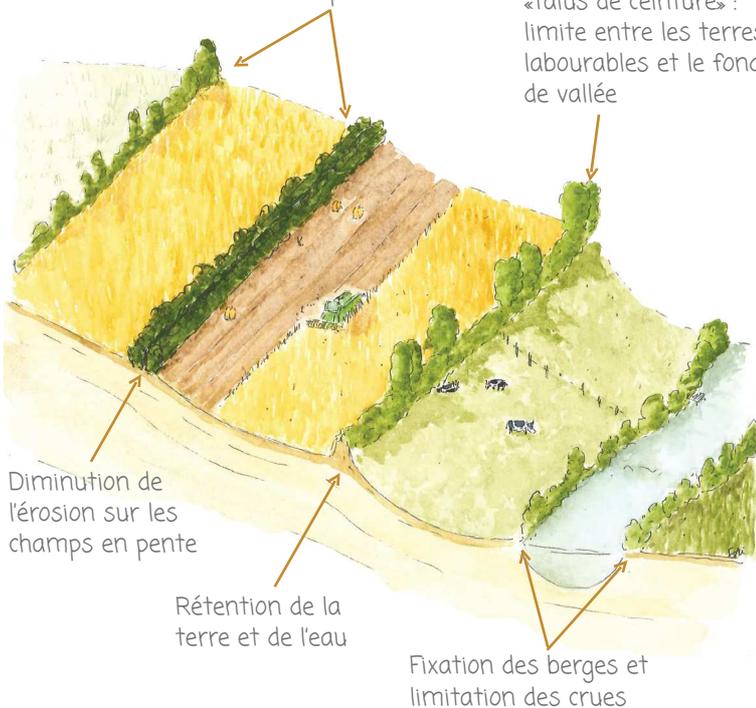


La haie : préserver la qualité des eaux par temps de pluie

La haie, un frein

Talus et fossés perpendiculaires au sens de la pente

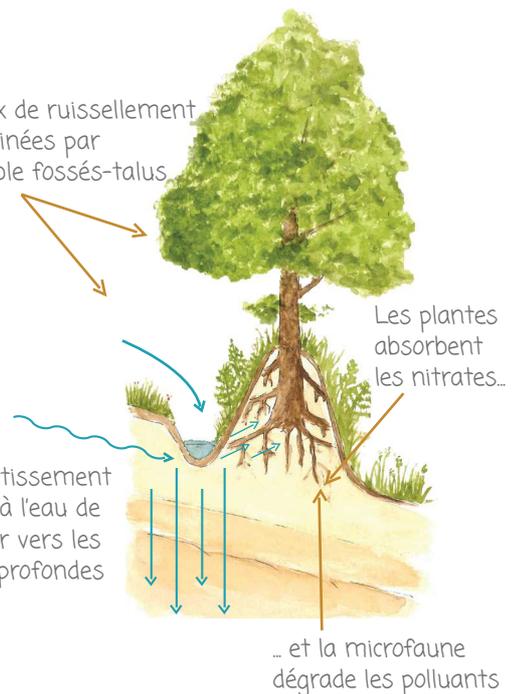
«Talus de ceinture» : limite entre les terres labourables et le fond de vallée



La haie, un épurateur

Les eaux de ruissellement sont freinées par l'ensemble fossés-talus.

Ce ralentissement permet à l'eau de s'infiltrer vers les nappes profondes



LA HAIE POUR LA QUALITÉ DES EAUX ET CONTRE L'ÉROSION-RUISSELLEMENT DES SOLS

Les dégâts causés par l'érosion-ruisselement des sols



© Camille Roullier

RAVINES



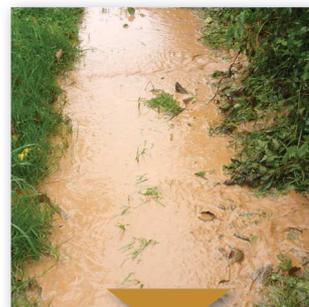
© Thierry Lefèvre

COULÉES



© Camille Roullier

DÉBORDEMENTS



© Camille Roullier

INONDATIONS

Quelques exemples d'aménagements

► Création d'une haie sur talus et de zone de rétention dans le Calvados



© Mélanie Galaud-SMBD

AVANT



© Mélanie Galaud-SMBD

APRÈS

► Plantation d'une haie sur talus dans la Manche



© Anthony Harmon-SIAES

AVANT



© Anthony Harmon-SIAES

APRÈS

► Déplacement d'une entrée de champ dans l'Orne



© Camille Roullier-CCSO

AVANT



© Camille Roullier-CCSO

APRÈS

COMMENT RESTAURER ET PRÉSERVER LES HAIES ?

Le technicien bocage sur le terrain avec les acteurs



* Se rapprocher de vos interlocuteurs habituels de la Direction territoriale et maritime des bocages normands. Pour ces interventions et travaux, des co-financeurs existent (Région, Département etc.).

Comment inscrire durablement les haies sur votre territoire ?

Plusieurs outils à votre disposition

- ▶ Inscrire les haies existantes et restaurées dans le plan local d'urbanisme (PLU ou PLUi).
- ▶ Assurer une échelle d'action cohérente.
- ▶ Veiller à la complémentarité avec les autres acteurs de la ressource en eau (alimentation en eau potable, protection des zones humides etc.).
- ▶ Organiser des débouchés pour la valorisation du bois.

La compétence GEMAPI* suffisante pour les haies à vocation hydraulique

Les aménagements d'hydraulique douce tels que haies, talus, fossés borgnes, chenaux enherbés et autres noues jouent un rôle majeur dans la rétention et le ralentissement des eaux.

Ces aménagements peuvent donc répondre à des enjeux de qualité des eaux et des milieux ainsi que d'inondations. Dès lors, ces travaux sont possibles dans le cadre de la compétence GEMAPI.

* GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Pour en savoir plus

▶ AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE
Tél : 02 31 46 20 20
www.eau-seine-normandie.fr

▶ ADEME - Direction Régionale Normandie
Pôle Transition Énergétique
Tél : 02 31 46 81 09 - www.normandie.ademe.fr

▶ CATER CALVADOS ORNE MANCHE
Tél : 02 33 62 25 10
www.cater-com.fr